

nant surtout qu'elles doivent s'y livrer afin de l'établir en elles par de profondes racines. A l'étude, il faut joindre la prière qui la rend fructueuse et méritoire, qui attire les grâces d'en haut et maintient dans l'âme la vie surnaturelle. Et si ces chères enfants n'ont pas, comme sainte Anne, la facilité de travailler de leurs mains afin d'accroître la splendeur de la maison de Dieu, elles peuvent du moins orner l'église par l'amour qu'elles lui portent, le respect qui les y maintient en la présence de Dieu, et la préparation fervente à la première communion. Par la communion elles deviendront bientôt le temple vivant du Sauveur que sainte Anne ne pouvait qu'appeler de ses vœux.

PRATIQUE.

Favoriser, dans la mesure de ses forces, les maisons d'éducation chrétienne et la grande œuvre des catéchismes.

TRAIT.

Une petite fille de deux ans s'amusa au-dessus des murailles de Ploërmel, dans un endroit où elles avaient quatre-vingt-dix pieds de hauteur. Elle se trouvait proche de son père et de sa mère ; mais ceux-ci l'ayant un instant perdue de vue, elle en profite pour s'aventurer sur le bord du précipice ; tout à coup, effrayée par le mouvement de ses parents qui accourent vers elle, elle glisse et tombe sur un rocher au bas des murailles. Le premier cri des parents est de la vouer à sainte Anne ; puis, pâles d'effroi, ils descendent en courant vers l'infortunée qu'ils s'attendaient à voir brisée dans tous ses membres. Quelle est leur douce surprise de la trouver continuant ses jeux avec insouciance et s'occupant à cueillir des fleurs ! Presque toute la ville voulut accourir sur le lieu pour admirer la grandeur du prodige. (*Procès verbal de 1641.*)

L'abbé G. DE BESSONNES.

Société d'une messe

Archevêché de Montréal, le 30 septembre 1896.

M. l'abbé Jean-Baptiste Lemonde, ancien curé de Saint-Janvier, décédé le 28 du courant, dans cette paroisse, était membre de la société d'une messe.

L. E. COUSINEAU, chanoine,
vice-chancelier.